

Compte rendu de la séance 7 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le 7 février, le conseil municipal de la commune de SAINT LOUIS EN L'ISLE, dûment convoqué le 28 janvier 2021, s'est réuni en session ordinaire, au Foyer Rural de SAINT LOUIS EN L'ISLE à huis clos, sous la présidence de M. MASSIAS Jean-Luc, Maire.

Présents :

M. MASSIAS Jean-Luc, Maire

M. ROUX Vincent, Mme LYOEN Marie-Yvonne Mme THURMEL Frédérique, adjoints

M. IMBEAUX Michel, M. DELORD Benoit, Mme HENNEUSE Véronique,

Mme MICHALCZYK Catherine, M. PASQUET Benjamin, Mme VIDEAU Christine,

Mme WEBER Katty, conseillers

Secrétaire de séance : Mme Frédérique THURMEL

Ouverture de la séance : 11 Heures

Levée de la séance : 13 Heures

1. DÉLIBÉRATIONS

➤ *Trésor public*

Monsieur le maire expose au conseil municipal que le Trésor Public adresse à la commune deux remboursements d'un montant de 735 € et de 25 € en règlement d'un excédent de versement sur taxe foncière.

➤ *SPA : convention pour l'année 2021*

Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil que la convention fourrière avec la SPA de Bergerac est échue au dernier jour de l'année 2020 et qu'il est nécessaire pour la commune de bénéficier d'un tel service.

Le Conseil Municipal reconduit la convention de fourrière avec la SPA de Bergerac.

➤ *SIAEP de Mussidan : rapport d'activité 2019*

Le conseil municipal approuve le rapport d'activité du président de l'année 2019

➤ *Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire du secteur de Mussidan : rapport d'activité 2020*

Le conseil municipal approuve le rapport d'activité de l'année 2020

➤ *SIAEP de Mussidan : rapport annuel 2019*

Le conseil municipal approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable de l'année 2019

➤ *ATD*

Monsieur le maire porte à la connaissance de l'assemblée, la convention pour assistance à l'adressage avec l'ATD (Assistance Départementale de la Dordogne) le conseil municipal accepte de conventionner avec l'ATD aux conditions suivantes :

- La collectivité s'engage à prendre les différentes délibérations relatives au projet et les transmettre à l'ATD pour le suivi de la démarche.

- La collectivité s'engage à suivre au maximum les prescriptions fournies par l'ATD sur les règles d'adressage
- La contribution financière est de 350 € d'abonnement à la plateforme et 150 € de prestation dont 25 € de TVA.
- La convention est conclue pour la durée de l'opération de mise en place de l'adressage sur le territoire de la collectivité. Le paiement s'effectuera à la suite de la première formation.

➤ ***Admission en non-valeur service restauration scolaire (annule et remplace la délibération N° 2020-1112-9***

La procédure contentieuse à l'égard d'un débiteur n'a pas pu aboutir et il faut donc inscrire la dette au budget 2021 au compte « créance admise en non-valeur (compte 6541)

Le conseil municipal accepte la somme de 127,10 €

➤ ***Renouvellement contrat SUEZ***

Monsieur le maire présente le contenu du contrat de prestations de services pour l'entretien des réseaux d'eaux usées et du poste de relèvement.

Le conseil municipal accepte de renouveler le contrat pour une durée de 6 ans

2. AFFAIRES EN COURS

➤ ***Travaux au Foyer Rural***

Madame Véronique HENNEUSE et Monsieur Vincent ROUX

- Présente la documentation et les devis concernant la cuisine, le bar, le doublage et le carrelage des murs ainsi que le carrelage du sol.
- Informe les membres du conseil municipal que la commande des menuiseries a été passée aux Ets Vieilleville de Saint Laurent des Vignes pour un montant de 30 020 €
- Demande l'avis de l'assemblée pour le choix du carrelage au sol et pour le choix concernant le doublage pvc ou le carrelage mural
- Propose un planning pour les travaux

➤ ***Protocole sanitaire année scolaire 2020-2021***

Monsieur le maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le protocole sanitaire de l'école et les mesures générales relatives à l'organisation de la restauration.

➤ ***Ecole - ouverture de classe***

Monsieur le maire fait lecture du courrier concernant une potentielle ouverture de classe pour la rentrée scolaire de septembre 2021 dans le RPI Sourzac / Saint Louis en l'Isle.

➤ ***BULLETIN MUNICIPAL***

Le bulletin municipal sera distribué dans le courant du mois de février 2021

➤ ***EMPRUNT***

Monsieur le maire informe les membres du Conseil Municipal que les fonds des emprunts contractés auprès du Crédit Agricole pour financer les travaux du Foyer Rural tranche 1 ont été versés pour un montant de 29148 € pour le prêt relai et 20820 € pour le prêt classique.

**RECAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS PRISES
AU COURS DE LA SÉANCE 7 FEVRIER 2021**

N° des délibérations	Objet	Décisions
2021-0702-1	<u>Trésor public</u> Acceptation du montant de 2 chèques sur le trésor public de 735 € et 25 € en règlement d'un excédent de versement sur taxe foncière	Acceptation du montant des 2 chèques
2021-0702-2	<u>SPA BERGERAC</u> Convention 2021	Le Conseil Municipal reconduit la convention fourrière avec SPA BERGERAC
2021-0702-3	<u>SIAEP de MUSSIDAN</u> Présentation du rapport d'activité du président Exercice 2019	Le Conseil Municipal approuve le rapport d'activité 2019
2021-0702-4	<u>SIVOS</u> Rapport d'activités Année 2020	Le Conseil Municipal approuve le rapport d'activité 2020
2021-0702-5	<u>SIAEP de MUSSIDAN</u> Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable Exercice 2019	Le Conseil Municipal approuve le rapport annuel de l'exercice 2019
2021-0702-6	<u>ATD</u> Convention ATD pour assistance adressage	Le Conseil Municipal accepte de conventionner avec l'ATD
2021-0702-7	Admission en non-valeur pour état de titre de recette pour lequel les procédures contentieuses n'ont pas pu aboutir	Le Conseil Municipal accepte la somme de 127,10 €
2021-0702-8	<u>SUEZ</u> Renouvellement du contrat de prestations de services, entretien des réseaux d'eaux usées et du poste de relèvement	Le Conseil Municipal accepte le renouvellement du contrat de prestations de service avec SUEZ

**LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS
AU COURS DE LA SÉANCE DU 7 FEVRIER 2021**

MEMBRES DU CONSEIL	SIGNATURES	CAUSE EMPÊCHEMENT DE SIGNATURE
MASSIAS Jean-Luc		
ROUX Vincent		
LYOEN Marie-Yvonne		
THURMEL Frédérique		
IMBEAUX Michel		
DELORD Benoit		
HENNEUSE Véronique		
MICHALCZYK Catherine		
PASQUET Benjamin		
VIDEAU Christine		
WEBER Katty		

